



Île de loisirs de Cergy-Pontoise
Syndicat Mixte d'Études, d'Aménagement et de Gestion
Rue des étangs – CS 70001 - 95001 Cergy Pontoise Cedex
Tél. : 01 30 30 21 55 – Fax : 01 30 30 87 95
contact@cergy-pontoise.iledeloisirs.fr
www.cergy-pontoise.iledeloisirs.fr



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

Séance du 3 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le 21 octobre à 14h00, le comité syndical, légalement convoqué le 14 octobre 2022, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Thibault HUMBERT. Le quorum n'ayant pas été atteint à cette occasion, le comité a de nouveau été convoqué le 25 octobre 2022, avec le même ordre du jour.

L'an deux mille vingt-deux, le 3 novembre à 14h30, le comité syndical s'est réuni sous la Présidence de Monsieur Thibault HUMBERT, le comité pouvant délibérer à cette occasion sans condition de quorum.

Présents : Thibault HUMBERT, Benjamin CHKROUN, Gilles LE CAM, Cécilia TOUNGSI-SIMO

Absents excusés : Edwina ETORE-MANIKA, Marie-Christine CAVECCHI, Rachid TEMAL, France-Lise VALIER, Alexandre PUEYO, Hervé FLORCZAK, Malika YEBDRI, Sylvie COUCHOT

DELIBERATION 2022- 039

Objet : **Demande de subvention à la Région Ile de France pour la rénovation de l'infrastructure et du parc informatique de l'Île de loisirs de Cergy-Pontoise**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu La création du Syndicat Mixte d'Études d'Aménagement et de Gestion de l'Île de Loisirs de Cergy-Pontoise le 1^{er} octobre 1974,

Vu le montant des travaux de rénovation de l'infrastructure et du parc informatique estimé à 118 980 euros TTC,

Considérant la nécessité de garantir la continuité de fonctionnement de l'Île de loisirs,

Considérant la nécessité de sécuriser le fonctionnement et les interventions de maintenance,

Considérant la nécessité de diminuer les consommations énergétiques et les coûts de fonctionnement,

Le comité syndical,

Sur la proposition et le rapport présentés Président Monsieur Thibault HUMBERT,

APRES EN AVOIR DELIBERE, A L'UNANIMITE,

Envoyé en préfecture le 04/11/2022

Reçu en préfecture le 04/11/2022

Affiché le 04/11/2022

ID : 095-259500627-20221103-D2022_039-DE



APPROUVE le projet de rénovation de l'infrastructure et du parc informatique pour un montant de 118 980€ TTC,

AUTORISE le Président à solliciter les subventions de la Région Ile de France pour un montant de 118 980 euros TTC

SOLLICITE auprès de la Région Ile de France l'autorisation de démarrage anticipée des travaux.

Le Président

Thibault HUMBERT